

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 2 en date du Mardi 28 novembre 2017 à 17 h 15

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 20

Quorum : 16

Nom et prénom du président de séance : ZIMNIAK Didier

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : TROUBAT Noël

Liste et qualité des membres présents :

<ul style="list-style-type: none">- M. ZIMNIAK Didier – Proviseur- M TROUBAT Noël Proviseur- Adjoint- Mme DELFOUR Sophie - Gestionnaire- Mme KREMER Corinne - DDFPT- Mme CORRE Sophie - CPE (avis consultatif)- M. GAUTIER Laurent - personnalité qualifiée- M. LACOURBAS Frédéric - Enseignant- M. SAHNOUNE Saïd -Enseignant- Mme CARGNELUTTI Eve - Enseignante- M. YTOURNEL Pascal - Enseignant- M. WAAG David - Enseignant- Mme ALEXANDRE Nathalie - Enseignante	<ul style="list-style-type: none">- Mme CUBIZOLLES Lydie - Personnel ATOS- M. GALLITRE Jean-Claude - Personnel ATOS- Mme DOMINGUEZ Rose - Parent d'élève- Mme DE SOUSA Véronique - Parent d'élève- Mme CHEVALIER-CARAMINOT Valérie - Parent- M. CONSTANT Alain - Parent d'élève- Rémi BOUDET - Elève 2HPS- Madison MORLON - Elève 1S- Amélie VIALLETTEL - Elève internat
--	--

Liste des membres excusés à l'ouverture de la séance :

Membres excusés : Mme SAUSSE Virginie personnalités qualifiées ; Mme GUERMIT-MAFFRE Nadia Clermont Communauté ; Mme MABRUT Claire enseignante ; Mme BRUVIER Véronique personnel ATOS ; Mme MERLOTTI Corinne Parent d'élève ; Cassandra DEBRION élève de 2CCM ; Célia CHELLES étudiante 1BTS.

Membres absents : M. FANGET Michel et Mme VICHNIEVSKY Laurence représentants du CR, Mme CANALES Marion représentante de la Municipalité,

Ordre du jour :

1. Affaires financières

- 1 Voyage scolaire Raid Nature multisports
- 2 Voyage scolaire raid Nature multi activités aquatiques
- 3 Tarif du service restauration
- 4 Remise de principe
- 5 Projet de Budget 2018

2. Questions diverses

Le Secrétaire de séance : M. Noël TROUBAT



Le Président de séance :



Conseil d'Administration

A l'ouverture de la séance, 20 membres sont présents sur les 30 composants le conseil d'administration. Le quorum de 16 était donc atteint.

M. le Proviseur ouvre la séance à **17 h 20**. Il présente les excuses de certains membres, d'autres sont absents.

Les enseignants proposent une motion concernant l'absence des représentants de la région au sein du conseil d'administration (ci-jointe).

Les élèves, parents d'élèves, les agents et la personnalité qualifiée s'associent à cette motion.

Décidé lors de notre précédent conseil d'administration M. TROUBAT, proviseur adjoint, est en charge du secrétariat de cette séance, l'ensemble des membres accepte à l'unanimité.

Il procède ensuite à l'adoption de l'ordre du jour en ce début de séance. Il demande que soit ajoutée la demande de don au profit de l'association sportive. Les membres du conseil approuvent.

Adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017 :

Le procès-verbal de la séance n°1 du Conseil d'administration du lundi 7 novembre 2017 ne fait l'objet d'aucune remarque.

Il est ensuite adopté à l'unanimité.

Votants : **20** Pour : **20** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **20**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

1. Affaires financières

1.1 Don :

M. WAAG, enseignant EPS expose la situation financière de l'AS. Il explique les difficultés rencontrées pour fédérer et augmenter le nombre d'adhérent compte tenu des activités proposées, des créneaux proposés et de cette population presque exclusivement féminine. Difficile à mobiliser dans le temps mais très mobilisable sur des actions ponctuelles. Cette situation sera étudiée au sein du lycée pour mieux appréhender ce problème récurrent.

Il est proposé un don à l'association UNSS de 500 €.

Votants : **20** Pour : **20** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **20**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

1.2 Voyage scolaire raid Nature multi sports :

Mme DELFOUR présente un voyage scolaire de 2 jours à Vernines dans le parc des Volcans d'Auvergne le 31 mai et 1^{er} juin 2018.

Professeur responsable M. CHARVILLAT, enseignant EPS.

3 accompagnateurs.

Transport : tramway, navette T2C, VTT.

Classe 1 HPS soit 24 élèves.

Objectifs :

Découverte de trois pratiques sportives de pleine nature (randonnée sportive en moyenne montagne, VTT sur chemin forestier, parcours aventure en forêt).

Découverte du patrimoine auvergnat.

Budget prévisionnel : 2 642 €.

Montant individuel de la participation des familles : 50 €

La programmation et les modalités de financement du voyage scolaire sont soumises au vote du conseil d'administration.

Votants : **20** Pour : **20** Contre : 0 Abstentions : 0

ACTE 8 - 2017 / 2018 - CA

Résultat du vote

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 8

Un élève demande pourquoi il s'agit de la classe 1HPS et non plus des 1S. M. le proviseur répond qu'il ne faut pas toujours cibler les mêmes classes sachant que les 1S bénéficieront de sorties de classe à la journée.

L'objectif sera à terme d'harmoniser les sorties et les voyages pour permettre à un maximum de classes d'en profiter et pas toujours les mêmes filières.

1.3 Voyage scolaire Raid Nature multisports à dominante aquatique :

Mme DELFOUR présente un voyage scolaire de 3 jours : raid nature activités de pleine nature dominante aquatique sur 3 jours à la base nautique d'Aydat.

Mardi, Mercredi, Jeudi 25,26 et 27 septembre 2018.

Accompagnateurs : 3

Classe THPS soit 24 élèves.

Bus T2C, marche à pied et VTT.

Objectifs :

Découverte de plusieurs pratiques sportives de pleine nature (Randonnée sportive en moyenne montagne, VTT sur chemin forestier, Course d'orientation, parcours aventure en forêt, activités nautiques : kayak, planche, dériveur, paddle...) ; découverte du patrimoine auvergnat ; organisation de la vie collective (repas avec un professionnel de cuisine et nuitées).

Budget prévisionnel : 4 539,00 €.

Montant individuel de la participation des familles : 50 €

La programmation et les modalités de financement du voyage scolaire sont soumises au vote du conseil d'administration.

Votants : **20** Pour : **20** Contre : 0 Abstentions : 0

ACTE 9 - 2017 / 2018 - CA

Résultat du vote

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 9

1.4 Pour information tarif du service de restauration :

Les tarifs sont arrêtés par la Région et sont présentés uniquement pour information au conseil d'administration.

1.5 Remise de principe :

Des remises d'ordre sont accordées lors d'absence pour les motifs suivants :

- Voyages et sorties.
- Maladie à partir de 8 jours consécutifs.
- Jeûne lié à la pratique et aux usages d'un culte.
- Fermeture de l'établissement.
- Exclusion de l'élève.
-

Les remises d'ordre sont calculées selon le prix de journée appliqué au nombre de jours ouvrés d'absence.

Votants : **20** Pour : **20** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

1.5 Budget 2018

Mme DELFOUR Sophie présente synthétiquement le budget 2018 à partir des documents distribués aux membres du CA et de diapositives projetées au vidéo projecteur.

Votants : **20** Pour : **10** Contre : 0 Abstentions : **10**

ACTE 10 - 2017 / 2018 - CA

Résultat du vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : **10**

Acte n° 10

Les enseignants proposent une motion (ci-jointe) concernant la baisse de la dotation de fonctionnement d'environ 5 %.

2. Questions diverses

1- Quelles nouvelles pour le NLAC ? le projet a-t-il progressé ?

Joël GAGET, proviseur de Camille CLAUDEL et moi-même avons été réunis à l'hôtel de région le vendredi 6 octobre dernier avec des représentants de la région AURA, de sociétés mandataires, de la ville de Clermont-Ferrand, de Clermont métropole, de deux programmistes, du Rectorat, et d'un chercheur à l'université de Cergy Pontoise.

Pilotée par M. BARJOT, cette réunion réinitialise la démarche de programmation du nouveau lycée de l'agglomération clermontoise (NLAC), dont le projet architectural choisi après concours en Juin 2015 a finalement été abandonné.

Il a été précisé les nouvelles conditions du programme :

- Réduction de la structure pédagogique de 1000 élèves au lieu de 1140.
- Abandon de l'internat qui sera aménagé dans les locaux et le site de Marie Curie.
- Abandon du gymnase (installations du gymnase (type B + salle annexe) Marie curie conservées et gymnase municipal type C sera construit à proximité du NLAC).
- Réduction du nombre de logement (8 au lieu de 12).
- Réduction du besoin foncier à 20 000 m² au lieu de 25 000 du fait des modifications si dessus.
- Objectifs en matière de Qualité Environnementale conservés.
- Objectif de sécurisation du site (en opposition au programme précédent).
- Consultation sur marché global de performances

- Objectifs de livraison : rentrée de septembre 2022 au plus tard.

En ce qui concerne la pédagogie :

- Lycée expérimental.
- Favoriser l'aide personnalisée.
- Synergie entre les différentes filières.

En ce qui concerne la procédure (conception – réalisation – maintenance) celle-ci induit une phase de négociation avec les équipes et que le planning de l'opération permet d'envisager cette négociation à partir du 2^{ème} semestre 2018.

18h35 Départ de Lydie CUBIZOLLES infirmière.

2- La nouvelle procédure d'orientation post-bac. En quoi consiste-t-elle ? Quelles dispositions sont mises en place dans l'établissement ?

M. TROUBAT, proviseur adjoint précise qu'une nouvelle procédure d'admission dans le supérieur se met en place. Un nouveau logiciel doit remplacer APB (Affectation Post Bac) avec délai de décision raccourcis à une semaine. Nous devrions recevoir des informations assez rapidement ainsi qu'un didacticiel.

Un plan étudiant accompagne les nouvelles mesures. Les informations vous sont communiquées au fur et à mesure que nous les recevons. Vous avez été destinataire récemment de divers courriers de Monsieur le ministre et de la secrétaire générale précisant la mise en place de 2 professeurs principaux en classe de terminale à compter du 1^{er} décembre 2017.

M. YTOURNEL, enseignant, fait remarquer aux membres du CA son désarroi face à la mise en place trop hâtive de toutes les réformes (cursus scolaires, DNB, orientation...). Le manque d'anticipation et l'urgence de sa mise en application ne nous permet pas de réagir comme il se doit, d'autant plus le manque d'information à ce sujet. Il aurait été plus judicieux de se donner un peu de temps et d'attendre la rentrée scolaire suivante pour mieux accompagner ces changements.

18h40 Départ des 3 élèves présents.

3- Où en sont les projets d'aménagement prévus par la région pour « sécuriser l'établissement » ? Qu'en est-il de l'aménagement du terrain derrière les toilettes, vers les préfabriqués ?

Mme DELFOUR répond que le mardi 17 octobre un point a été fait au lycée en présence de la région. Les projets de sécurisation sont maintenus comme annoncés : portails, portiques et remplacement des caméras. Les travaux devaient débuter avant Noël, ils sont reportés et devraient prendre fin avant les vacances de février ou de pâques.

Le terrain sera bien ouvert comme prévu pour devenir une zone de regroupement en cas d'incendie.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur remercie les membres du CA et lève la séance à **18h55**.